

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2021

Le premier juillet deux-mille-vingt-et-un à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. GAUTHIER Christian, Maire.

Nombre de membres en exercice : 18

Date de la convocation : 25 juin 2021

Étaient Présents : M. GAUTHIER Christian, Mme BERNARD Charline, M. PEROYS Bernard, Mmes PERRODEAU Nadine, CHIFFOLEAU Martine, POTIRON Anne, MUSSEAU Sonia, MM. DE NONANCOURT Xavier, COUGNAUD Raphaël, ECOMARD Bertrand, GABORIT Christian, PLUTA Sébastien, Mmes NORMAND Claire, RELANDEAU Aurélie, M. DENIAUD Sébastien

Était Excusé : M. OLLIO Laurent (donne pouvoir à M. GAUTHIER Christian)

Étaient Absents : Mme BROQUET Nathalie, M. MERCUL Alain

Secrétaire de séance : M. COUGNAUD Raphaël

Compte rendu de la réunion du 17 juin 2021 : suite à un problème de messagerie un nouvel envoi sera effectué.

RESULTAT DE LA CONSULTATION DE FOURNISSEURS DE REPAS POUR LA CANTINE

Une consultation a été effectuée, afin d'assurer la fourniture de repas en liaison chaude pour la cantine scolaire, selon la procédure des marchés à publicité adaptée. La consultation portait sur la fourniture estimée de 27 000 repas « enfants » par an sur 2 années scolaires ainsi que sur 150 repas « adultes » par an sur cette période.

Le conseil municipal décide de retenir la proposition de la société ELRES, dénommée commercialement ELIOR France Enseignement dont la direction régionale se trouve à Nantes.

Prix du repas pour les enfants : 3.801 € HT (4.010 € TTC)

Prix du repas pour les adultes : 4.501 € HT (4.749 € TTC)

Options pour le pain et la mise à disposition de matériel : 0.095 € HT par repas soit 0.10 € TTC pour les 2 catégories.

Ce qui porterait le coût unitaire total des repas à :

- « enfants » : 3.896 € HT (4.110 € TTC)

- « adultes » à 4.596 € HT (4.849 € TTC)

Ce prix serait applicable à partir de la rentrée scolaire de septembre 2021.

TARIFS DE CANTINE POUR LES ENFANTS ET ADULTES

Le prix des repas pour la rentrée scolaire 2021/2022 est fixé comme suit :

- 4.11 euros – tarif enfant « régulier » : au moins 2 jours par semaine
- 4.31 euros – tarif enfant « occasionnel » (1 abstention)

- 4.85 euros – tarif « adulte »
- 4.60 euros – tarif enfant « hors délai » (1 abstention)

PRESENTATION DU RAPPORT DU DELEGATAIRE D'ASSAINISSEMENT 2020 (SAUR)

Sujet reporté au conseil municipal de fin juillet.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SYDELA POUR REALISATION D'UN AUDIT ENERGETIQUE SUR LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Le SYDELA a souhaité s'engager auprès de ses collectivités adhérentes afin de les accompagner dans leurs actions de transition énergétique.

Le conseil décide de faire réaliser un diagnostic énergétique pour la salle Elie Cantin et l'école publique des Prés Verts

Le coût de la prestation réalisée dans ce cadre s'élèverait à 1 606.25 € HT, soit 1 927.50 € TTC. Ce montant est prévisionnel, le montant définitif sera établi en fonction du coût réel des diagnostics réalisés.

Compte tenu de la subvention de 30 % de la Région, le reste à charge de la Commune est donc estimé à 1 124.38 € HT, soit 1 349.25 € TTC.

Une convention sera passée avec le SYDELA.

INFORMATIONS SUR LA SUITE DU PROJET « CENTRE-BOURG »

Après la restitution finale de l'étude de Loire Atlantique Développement, voici les différentes actions en cours :

- Les finances

Devis de 2 cabinets spécialisés pour évaluer nos capacités financières et préconiser un financement.

- Loi sur l'eau

Nous allons modifier le périmètre retenu du projet (suppression des voiries déjà en place et de la future pharmacie) afin de supprimer l'étude sur le fonctionnement hydraulique.

- Archéologie préventive :

Nous allons saisir la DRAC pour connaître les intentions de prescription.

- Etudes opérationnelles et réalisation du projet

Nous allons demander un devis à LAD pour la mise en place d'un mandat d'aménagement

- Panneaux photovoltaïques :

Il existe peut-être une opportunité d'équiper la toiture du bâtiment commercial. Nous allons prendre contact avec le SYDELA.

- Appels à candidatures :

En collaboration avec la CCI de St Nazaire, nous allons lancer plusieurs appels à candidatures pour de nouveaux commerces et ainsi, étoffer l'offre commerciale et rendre encore plus attractif le centre-bourg.

- Transfert de la pharmacie :

Une promesse de vente avec une condition suspensive liée à l'obtention du permis de construire est à signer.

Pour information, les dates dans le compte-rendu de LAD ne sont données qu'à titre indicatif. Notre objectif étant de démarrer les travaux en 2023 au plus tard.

QUESTIONS DIVERSES

- Ventilation kiné satisfaisante
- Propriété Mme Moiroux
- Puits au Paulx'tager
- Graine d'Envies
- Marché nocturne
- Candidatures logements SOLIHA
- Pont de la Girairière interdit à la baignade
- Animaux errants